



## Pas de contrat signé depuis la fin de mon cdd

Par **kanatorz**, le **18/03/2012** à **20:22**

Bonjour, a tous

J'ai besoin de vos lumières, j'ai plusieurs problèmes.

- je suis actuellement Maçon j'ai signé un contrat à durée déterminée le 05/09/2011 au 04/03/2012 mais depuis le 04/03/2012 je n'ai toujours rien signé, le patron m'a dit verbalement que mon contrat serait renouvelé pour un contrat d'un an. et depuis je travaille toujours.

Question : Quel est ma situation actuellement ?

deuxième problème, j'ai signé un contrat 35 h mais je fais environ 30 h semaine le patron ce permet de retirer ces heures a-t-il le droit ? il se permet également de me faire venir à l'entreprise et me dire de repartir car il n'y a pas de travail pour cette journée ou plusieurs journées j'ai lu sur certains forums qu'il n'a pas le droit, est-ce vrai ? j'ai aussi d'autres problèmes mais je veux juste savoir c'est deux questions

- A-t-il le droit de me faire travailler sans contrat de travail suis-je en CDI ?

- peut-il me retirer ces heures sans me les payer ?

Merci d'avance de votre réponse  
cordialement.